

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car au Portugal

Règles de conduite de base au Portugal

Le conducteur doit toujours être sur **le côté droit de la route**, priorité à droite

Il est impératif d'avoir sur soi son **permis de conduire national et/ou international**

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points

Tous les occupants d'un camping-car doivent **porter une ceinture de sécurité**, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un rehausseur)

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

Le gilet fluorescent et le triangle de signalisation sont obligatoires à bord du véhicule

La vitesse pour les camping-cars est limitée à :

- 50 km/h en ville
- 70 km/h sur routes ordinaires
- 80 km/h sur routes à chaussées séparées
- 100 km/h sur autoroute

Le taux légal d'alcool dans le sang est inférieur à 0.5 g/l

En cas d'accident, appeler prioritairement le 112

L'utilisation du **téléphone portable** au volant est **interdite**

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.